

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 38 (1893)
Heft: 8

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les manœuvres des III^e et V^e divisions — II^e corps d'armée — comprendront les opérations suivantes :

Les 5 et 6 septembre : exercices de combat du régiment contre le régiment, sous la direction des commandants de brigade.

Les 7 et 8 septembre : exercices à double action des brigades combinées, sous la direction des divisionnaires, MM. les colonels Muller et Rudolf. Les brigades de la III^e division manœuvreront entre le vallon de St-Imier et le Doubs (Franches-Montagnes) ; celles de la V^e entre la chaîne du Passwang-Hauenstein, la Birse inférieure et le Rhin.

Les 9, 11 et 12 septembre : manœuvres à double action de la III^e division contre la V^e, sous la direction du commandant du II^e corps d'armée, colonel Feiss. La III^e division marche contre Bâle et rencontre sur sa route la V^e division qui occupe la vallée de la Birse.

Le 13 septembre : manœuvre du II^e corps contre un ennemi qui sera marqué par les bataillons de recrues des II^e, IV^e et VI^e divisions, une division d'artillerie de position et l'école de recrues de sapeurs de Liestal, sous les ordres du lieutenant-colonel d'état-major Weber. Cette manœuvre aura lieu dans les environs de Bâle.

Les 14 et 15 septembre : inspection et licenciement.

L'artillerie et la cavalerie joindront leurs divisions le 6 septembre ; les pionniers et le génie joindront le 8. — Les colonnes de parc 5 et 9 et les bataillons du train III/2 et V/2 ne participeront pas aux manœuvres, mais feront leur cours de répétition plus tard.

Ont été désignés comme juges de camp : MM. les colonels divisionnaires Berlinger, Meister et Techtermann, le colonel d'état-major Keller, le colonel de cavalerie Fehr et le colonel d'artillerie Bleuler.

Les lieutenants-colonels d'état-major Hartmann, Blanc, Leupold et Burckhardt suivent les manœuvres pour leur instruction.

Les deux compagnies d'administration du corps d'armée, installées à Bienne, ravitailleront toutes les troupes en viande et en pain, pendant la durée des manœuvres.

Dès le 9 septembre, les troupes cuiront la viande le matin. Elles mangeront la soupe avant le départ, la viande au moment de la grande halte et la deuxième soupe le soir, au cantonnement. Les troupes toucheront, en outre, le matin, dans la gourde, $\frac{1}{2}$ litre de café noir.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

On écrit de Berne à la *Revue*, le 30 juillet :

« M. Ruchonnet, conseiller fédéral, est rentré hier à 4 h. 45 à Berne. L'administration du Jura-Simplon avait réservé la surprise d'un wagon-salon qui l'attendait à Chexbres. En rentrant au logis, M. Ruchonnet aura trouvé l'atmosphère embaumée par de magnifi-

ques fleurs anonymes et autres. Il y avait un bouquet et une lettre des fonctionnaires du département; le bouquet était un composé de fleurs splendides, glaïeuls, scabieuses, roses, œillets, soucis, en pêle-mêle charmant, comme les signatures de la lettre d'accompagnement, car les sentiments qu'exprimaient simplement et cordialement les signataires ne sentaient en rien la hiérarchie. La signature du procureur général de la Confédération était perdue parmi les autres.

» J'ai eu le plaisir de m'entretenir ce matin avec M. Ruchonnet. Le grand air a retrempé ses forces; un repos bienfaisant lui a fait grand bien. Ceux qui l'ont vu partir il y a deux mois constateront l'heureux changement. M. Ruchonnet devra, cela se comprend, se résoudre à observer les exigences et recommandations de la Faculté, qui estime qu'il doit se ménager, afin de ne pas compromettre la bonne marche naturelle de la convalescence. »

Le Conseil fédéral a désigné le lieutenant-colonel Paul Usteri, à Zurich, et le major Eugène Lecoultre, à Avenches pour assister aux manœuvres d'infanterie qui auront lieu dans le Tyrol, entre Mals et Meran.

Le Conseil fédéral a fait les nominations suivantes dans les troupes sanitaires :

Médecins. — Ont été nommés premiers-lieutenants : MM. Campart, Maurice, à Lausanne; Huguenin, Numa, à Chaux-de-Fonds; Cérésole, Henri, à Morges; Dutrembley, Henri, à Chouilly (Genève); Ackermann, Alfred, à Yverdon; Dinickert, Robert, à Montillier (Fribourg); Stephani, Théodore, à Genève; Rochaz, Gustave, à Romainmotier; Wehrlin, Georges, à Genève; Habel, Albert, à Genève; Bornand, Edouard, à Ste-Croix; Perey, Henri, à Lausanne; Jomini, Albert, à Lausanne; Bourcart, Maurice, à Genève; Bertignot, Edouard, à Delémont; Blank, Frédéric, à Combremont-le-Grand; Golliez, Louis, à Coppet; Mack, Jules, à Vevey; Brandt, Henri, à Neuchâtel; Broccard, Victor, à Martigny; Fleury, Paul, à Les Bois.

Pharmaciens. — M. Monnier, Ernest, à Chaux-de-Fonds, est nommé lieutenant.

Vaud. — Le département militaire cantonal vient de publier le tableau des visites sanitaires pour le recrutement de 1893. Ces visites ont lieu aux dates suivantes :

1^{er} arrondissement : Nyon, 21 août. Rolle, 22. Aubonne, 23. Morges, 24 et 25. Cossonay, 26. Sentier, 28. Romainmôtier, 29. Orbe, 30.

2^e arrondissement : Echallens, 31 août. Oron, 1^{er} septembre. Moudon, 2 et 4. Payerne, 5. Avenches, 6. Grandson, 7. Ste-Croix, 8. Yverdon 9 et 11.

3^e arrondissement : Lausanne, 12-16 septembre. Château-d'Ex, 18. Aigle 19. Bex, 20. Vevey, 21-25. Cully 26.

Doivent se présenter : tous les citoyens (Vaudois et Confédérés) nés

en 1874, établis ou en séjour dans le canton de Vaud; tous les citoyens (Vaudois et Confédérés) non encore incorporés, nés dans les années 1855 à 1873 inclusivement, établis ou en séjour dans le canton de Vaud, y compris ceux des mêmes années qui auraient été renvoyés antérieurement et dont le délai de renvoi serait expiré; les militaires incorporés qui, depuis la dernière visite sanitaire, auraient été invités par des médecins militaires à se présenter à celle de cette année; les militaires incorporés qui seraient devenus impropres au service et qui se seraient annoncés au commandant d'arrondissement pour être exemptés.

— Un lâcher de pigeons voyageurs provenant du « Brieftauben Verein » de Bâle a eu lieu dimanche 6 août à 5 heures 20 minutes du matin à la gare de Lausanne. Les premiers pigeons arrivés à destination au nombre de sept ont été constatés à Bâle, à 7 heures 40 minutes. Ces oiseaux ont donc mis 140 minutes pour parcourir 136 kilomètres en ligne droite (y compris le temps d'orientation qui a duré environ 4 minutes).

— On écrit de Bex à la *Revue* :

Les travaux de fortifications de Savatan et Dailly, poussés avec la plus grande célérité sous la direction d'un personnel technique distingué et actif, seront achevés cet automne. Actuellement, il y a environ 800 travailleurs qui sont occupés sur les deux chantiers. Le montage des tourelles s'est opéré avec une rapidité extraordinaire.

L'importante question du transport des matériaux : sable, ciment, etc., (environ 600 tonnes) depuis les bastions des îles de Lavey aux forts de Savatan (altitude 280 mètres), sur un parcours de 850 mètres, a été habilement résolue par les constructeurs-mécaniciens qui ont installé un câble aérien provisoire de 550 mètres de longueur.

Le sable, extrait au bord du Rhône, est amené sur un parcours de 200 mètres, au moyen de wagonnets système Decauville. A l'arrivée à Savatan, la caisse (benne) est placée sur un autre wagonnet qui la conduit sur l'emplacement de la caserne, distant de 100 mètres.

Dans la partie inférieure, le câble est amarré par une surcharge de rails du poids de 60 tonnes; dans la partie supérieure, il est scellé dans le roc.

Une locomobile à vapeur de la force de 10 chevaux permet de transporter 600 kilos par course. La durée du trajet (aller et retour) est de trois minutes. Chaque jour, il se monte de 55 à 60,000 kilos de matériaux en cent convois.

On estime qu'il aurait fallu environ 70 chevaux d'attelage pour transporter pareil poids d'un jour.

Il existe dans nos environs plusieurs câbles destinés à descendre des ardoises ou d'autres matériaux, mais celui servant à hisser une charge aussi forte n'a pas encore fonctionné dans nos régions.

Zurich. — Le congrès international des socialistes, actuellement réuni à Zurich, a discuté la question de la guerre. C'était la 2^e question à l'ordre du jour, sous ce titre :

Que feront les socialistes en cas de guerre ?

Deux propositions sont en présence :

L'une, émanant du parti démocratique socialiste de Hollande, porte :

« Le Congrès décide d'inviter le parti ouvrier international à se tenir prêt à répondre immédiatement à la proclamation d'une guerre de la part du gouvernement par une grève générale des ouvriers et des soldats. »

Les démocrates socialistes allemands proposent une résolution différente, soit le texte ci-après :

« La position des ouvriers en cas de guerre est définie d'une façon précise par la résolution du Congrès de Bruxelles sur le militarisme. La démocratie socialiste internationale révolutionnaire, dans tous les pays, doit s'élever avec toutes les forces en son pouvoir contre les appétits chauvins des classes dominées ; elle doit consolider toujours plus étroitement les liens de la solidarité entre les ouvriers de tous les pays ; elle doit travailler sans relâche à vaincre le capitalisme qui a divisé l'humanité en deux grands camps ennemis et provoque les plus les uns contre les autres. Avec la suppression de la domination des classes, la guerre disparaît également. La chute du capitalisme signifie la paix universelle. »

En somme, les Hollandais proposent la grève générale, civile et militaire, et les Allemands ne s'engagent à rien.

Un Russe, M. Plehanoff, est rapporteur. Il recommande la proposition allemande. Dans l'état actuel de la société, dit-il, la grève générale est difficilement exécutable. Elle ne l'est pas partout au même degré. Les socialistes allemands sont peut-être assez bien organisés pour la faire aboutir ; les prolétaires russes ne le sont pas. Donc, si la guerre éclatait entre les deux empires, la grève générale assurerait la défaite des Allemands. Les Cosaques pénétreraient en maîtres en Allemagne et le despotisme russe s'étendrait sur l'Europe entière.

M. Liebknecht a traduit ce discours en allemand, en accentuant plus encore les paroles de M. Plehanoff, et stigmatisé la Russie, les barbares russes et la « crasse réaction » qu'ils feraient pénétrer dans le monde, si par malheur ils étaient vainqueurs.

Des acclamations frénétiques, surtout de la part des Allemands et des Anglais, sont soulevées par ces paroles, puis la séance est levée.

Berne. — On écrit de Berne à la *Revue* le 9 août sous le titre : *Choses militaires* :

« La question des mauvais traitements dans l'armée fédérale, disons suisse, car nos confédérés ne veulent plus la qualifier autrement, ce qui nous est bien égal, la question des mauvais traitements, dis-je, revient de temps à autre sur l'eau. Cette fois-ci, c'est la Suisse allemande, le canton de Zurich, qui est en émoi. Les petits journaux publient coup sur coup de très virulentes attaques contre le colonel Isler, un excellent officier, et contre un capitaine instructeur. C'est le revers de la médaille ; en voulant trop obtenir des citoyens, qui ne sont que des miliciens, on provoque de la résistance. Nos instructeurs ont une excuse ; on sait combien le métier est épuisant, combien parfois ils se heurtent à une sorte de résistance passive exaspérante. Dans la plupart des cas, il y a d'une part exagération, de l'autre, c'est le chef qui s'oublie et cède à un mouvement d'irritation. La tâche de l'autorité supérieure n'est pas facile, on le conçoit ; néanmoins, on a pu constater que chaque fois que des plaintes régulières ont été formulées, le département fédéral est intervenu efficacement. »